

Militarisation de l'éducation, discipline abrutissante, patriotisme exacerbé : la phase test du SNU aura confirmé et même renforcé toutes les craintes déjà exprimées sur le dispositif, notamment sur le rôle malsain qu'y joue l'Education nationale.

Rôle majeur également, puisque sur 14 centres établis en métropole, 8 l'ont été directement dans les lycées (dont un lycée privé sous contrat) auxquels il faut ajouter 2 lycées agricoles. L'administration de l'EN s'est fortement impliquée, au niveau des recteurs comme à celui des services départementaux, omniprésents sur les photos officielles au côté des militaires. La présence d'enseignants est également attestée (à un niveau que je n'ai pas pu déterminer), comme, tout naturellement, celle des personnels non enseignants réquisitionnés pour l'occasion. Personnel par ailleurs pléthorique : à Bourges, l'encadrement des 160 jeunes est assuré par 16 tuteurs, 16 chefs de compagnie (formés à l'école militaire de Saint-Cyr Coëtquidan), un directeur (ancien militaire), 3 directeurs adjoints venus de l'administration, de l'Education nationale et de l'armée. Un ratio d'un adulte pour 4,4 jeunes - à mettre en rapport avec les effectifs surchargés qui sont la norme dans de nombreux établissements - fait d'emblée ressortir une des singularités du système, les baisses de postes dans l'EN venant directement financer le SNU...

Mais c'est bien la dimension militaire du SNU avec sa symbolique décomplexée qui a retenu l'attention des médias : uniformes, lever des couleurs, Marseillaise etc, le SNU aura d'abord été une mise en scène à destination de l'opinion publique, un spectacle rassurant donnant l'image d'une jeunesse au garde-à-vous, soumise à tous les ordres, toutes les disciplines, même la plus brutale, même la plus inhumaine.

Vu sous cet angle, l'épisode d'Evreux, bien que non programmé au départ, prend ici toute sa signification. Des jeunes exposés sous un soleil de plomb, tombant comme des mouches dans l'indifférence assumée des autorités civiles, politiques et militaires rassemblées pour une cérémonie commémorative. Dans le cadre de ce qui est présenté comme une régénération de la jeunesse française, il ne peut être question de se laisser aller aux sentiments, d'interrompre la cérémonie, ou, tout simplement de permettre aux jeunes de se réfugier à l'ombre. Ce que cette première phase du SNU a mis à jour, c'est aussi une forme de maltraitance institutionnelle clairement revendiquée (et à plusieurs reprises) par Attal, l'inquiétant maître d'œuvre : lorsque, par exemple, il se réjouit de la marche forcée de 18 kilomètres infligée aux jeunes dans la canicule de fin juin ou du raid de 2 jours en pleine forêt amazonienne (!) au programme du centre SNU de Guyane. De fait, il n'aura pas fallu beaucoup de temps au SNU pour retrouver les vieux réflexes sadiques de la discipline militaire - punitions collectives, brimades, humiliations - qui font de la souffrance infligée et de la souffrance acceptée un des rouages de la vie en collectivité... et le fondement de tous les régimes totalitaires. Avec ici, comme circonstance aggravante, la participation active de l'institution éducative.

Et même s'il faut prendre avec une certaine distance les propos tenus pour les médias par de jeunes volontaires de 15 ans, étroitement surveillés et constamment sous pression tout au long de ces deux semaines, on ressent néanmoins un certain malaise devant les affirmations reproduites avec complaisance : « *on nous a appris l'ordre...on se sent encore plus fiers d'être français* » ([centre SNU de Vannes](#)). Mais la confusion entretenue entre ordre et obéissance, entre fierté nationale et solidarité, n'est-ce pas finalement l'une des finalités du SNU, ce dont ses instigateurs n'ont d'ailleurs jamais fait mystère ?

Parmi les instigateurs en question, l'Education nationale s'est lancée sans état d'âme apparent dans une entreprise dont on mesure mal les conséquences, sinon qu'elles sont potentiellement redoutables. Rattaché au service public d'éducation par ses locaux, par une partie de son personnel, par son financement, le SNU, contrairement à sa dénomination officielle, n'est pas un « service » au sens propre du terme (à qui les jeunes rendent-ils ici service ?) mais apparaît plutôt comme un moment militaire obligatoire intégré dans la scolarité des élèves, comme la conclusion de ce que l'institution appelle le « parcours citoyen », un fantasme dont elle se gargarise, qui accompagne les

élèves tout au long de leur scolarité. Punitif et infantilisant, le SNU prend alors tout son sens et conduit tout droit à la question : avec une vie en société basée sur l'obéissance absolue aux ordres, sur le non-respect des individus, sur le culte de la nation, quels citoyens veut-on alors former ?